

L'ESTONIE :

- POPULATION : 1 492 000 hab.
- SUPERFICIE : 45 277 km²
- MONNAIE : Kroon (1 € = 15,6466 EEK)
- DIVISIONS ADMINISTRATIVES : 15 comtés, 47 villes, 207 communes
- CAPITALE / VILLES PRINCIPALES : TALLINN (415 000 hab.), Tartu, Narva, Kohta
- LANGUES PARLÉES : Estonien, Russe, Anglais
- RÉGIME POLITIQUE : République parlementaire
- TAUX DE CHÔMAGE : 10,9 %
- PIB/HAB. : 42,2 (base UE des 15 = 100)
- SECTEURS ÉCONOMIQUES MAJEURS : Environnement, santé, biens de consommation, agroalimentaire, BTP, infrastructures de transport et portuaires.

Reprise de l'acquis communautaire

PRINCIPE

L'Estonie doit intégrer l'ensemble des règles communautaires au 1^{er} mai 2004.

Toutefois, des dérogations et périodes transitoires ont été mises en place dans les domaines suivants :

- Libre circulation des marchandises (niveau maximum de polluants dans l'alimentation)
- Libre circulation des personnes (travailleurs)
- Libre prestation de services (domaine bancaire)
- Libre circulation des capitaux (achat de terres agricoles et forêts)
- Droit des sociétés (propriété industrielle pour les produits pharmaceutiques)
- Concurrence (mesures d'aides existantes)
- Politique de transport (transport par route)
- Fiscalité (taux réduit de TVA sur le chauffage, droits d'accises, taxation directe)
- Énergie (stockage d'huile, marché intérieur de l'énergie, fonds de recherche pour le charbon et l'acier)
- Environnement (qualité de l'air et de l'eau, protection de la nature, pollution industrielle et gestion du risque)
- Union douanière (mesures horizontales destinées à faciliter la transition vers l'union douanière élargie).

Fiscalité

FISCALITÉ DIRECTE :

- Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques : 26 % ; Retenue à la source sur les royalties, paiements des non résidents et artistes ou sportifs non résidents : 15 %
- Impôt sur le Revenu des Personnes Morales : taux brut de 26 % de la somme du paiement taxé ; Adhésion à la Charte Euro des PME en avril 2002

FISCALITÉ INDIRECTE :

- Taux normal de TVA : 18 %
- Taux réduit : 5 %
- Taux zéro pour certains domaines (exportations, abonnements aux périodiques, ...)
- Droits d'accises (tabac, alcool, pétrole)
- Droits de douane : taux variant entre 0 et 59 %.

Opportunités d'affaires

Secteurs porteurs pour les entreprises françaises :
Environnement, infrastructures de transport et portuaires, domaine pharmaceutique, BTP

(matériels et second oeuvre), agroalimentaire, TIC et biotechnologies.

Pratique des affaires

Comportement proche des pays scandinaves :
bonne qualification, participation aux formations, ouverture aux nouvelles technologies, apprentissage des langues étrangères

ESTONIENS :

- Tolérance et respect des autres peuples et cultures
- Ponctuels et diplomates
- Attachés à la qualité, haut niveau technologique, service clientèle

HORAIRES DE TRAVAIL :

- Les banques, administrations et magasins ont des horaires proches de ceux en France

- Les supermarchés sont ouverts plus tardivement

RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES :

- Etre ponctuel pour les RDV
- Langue : Estonien (mais beaucoup parlent l'anglais)
- Pratique du repas d'affaires peu courante ; plutôt déjeuner léger avec café/thé accompagné de biscuits/fruits/fromages
- Tenue discrète et élégante

USAGES :

- Echange de souvenirs soulignant sa nationalité.

Contacts utiles

Mission Economique

Toom Kuninga 20
EE-15185 TALLINN
Tél : (372) 662 13 59
Fax : (372) 662 14 56
E-mail : tallinn@dree.org

Ambassade d'Estonie

46 rue Pierre Charron
75008 PARIS
Tél : 01 56 62 22 00
Fax : 01 49 52 05 65
E-mail : embassy.paris@mfa.ee

Site de la Chambre de Commerce estonienne
www.koda.ee

Euro Info Centre de Tallinn

Estonian Chamber of Commerce and Industry
Toom Kooli, 17
EE-10130 TALLINN
Tél : (372) 644 80 79 - E-mail : euroinfo@koda.ee
Website : europa.eu.int/comm/enterprise/networks/eic/eic_estonia.htm